



Septembre 2008

**POUR NOUS CONTACTER :**

☎ : 01 55 80 66 44

[sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr](mailto:sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr)

**Lionel HAMON**

TP CAS ☎ 01-40 33 21 38

**Elisabeth VERET**

Site Réaumur ☎ 01-55-80-87-08

**Nicolas CHAMBON**

TP 14/2 ☎ 01-56-53-68-61

**Isabelle ELAZZAOUI**

DIT Montreuil ☎ 01-49-20-55-23

**NOS PERMANENCES :**

**Mercredi Site NDV / ☎ 01.44.50 46 72**

[sudtresor.752@cp.finances.gouv.fr](mailto:sudtresor.752@cp.finances.gouv.fr)

1er étage

**Lundi Site Réaumur ☎**

[sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr](mailto:sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr)

Pièce 130 – Mezzanine



**22 septembre 2008**

**Audience avec le RGF**

Déclaration liminaire et compte rendu



## Déclaration liminaire

*Sud Trésor est un syndicat de proximité qui a pour fonction première de défendre les intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs des salariés du Trésor Public. Sud Trésor fait partie de la fédération Solidaires « aux Finances ».*

*Sud Trésor à la RGF, siège depuis les dernières élections professionnelles en CAPL AAP1 et en CAPL C1 et depuis mars 2008 en CTPL*

*Face aux menaces qu'introduit la RGPP, Sud Trésor réaffirme que la fusion des deux directions DGI et DGCP n'est en fait qu'une « RGPP aux finances » dont le but n'est autre que de faire des économies budgétaires via des suppressions d'emplois et/ou de missions.*

*C'est pour s'opposer, et rester vigilant face à ces menaces que les deux syndicats SNUI et Sud Trésor ont décidé de la création d'un syndicat unique courant 2009.*

*Ce nouvel outil syndical créé pour l'ensemble des agents de la DGFIP reprend l'essentiel des revendications exprimées jusque là. L'Union SNUI / SUD Trésor réaffirme ses priorités :*

- *En terme de garantie et maintien des effectifs et donc des emplois,*
- *de toutes les missions actuellement exercées à la RGF et de leur renforcement*
- *des règles de gestion en vigueur, séparation Ordonnateur / Comptable - Assiette / Recouvrement*
- *En terme d'immobilier, au sens de la pérennité des sites et bonnes conditions de vie au travail.*
- *En terme de pouvoir d'achat de tous les agents par l'augmentation significatif du point d'indice.*

*Ces conditions sont à nos yeux la garantie d'un service public de qualité.*

**Renforcement et développement de nos missions actuelles du Service Public**

### Sphère Gestion Publique

*Sud Trésor vous demande M. Le receveur Général des Finances de vous engager sur le maintien des sites de trésoreries spécialisées CHS / CAS / EPL et du maintien des effectifs, voir de leur renforcement.*

.../... suite en page 4

# Compte rendu de l'audience du 22 Septembre 2008 avec Monsieur Conrié, Receveur Général des Finances.

**La section Sud Trésor RGF 75 a été reçue ce jour à la demande du nouveau Receveur Général des Finances installé à la RGF depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Était également présent, M. Halbique, Chef des Services Déconcentrés du Trésor Public.**

Cette audience était organisée pour rencontrer individuellement les différentes organisations syndicales de la Recette générale des Finances.

Cette discussion venait en prélude au CTPL qui se déroulera la première quinzaine du mois d'Octobre 2008.

Préalablement, Sud Trésor a tenu à rappeler ses positions hostiles à la fusion de nos deux administrations DGCP et DGI, ainsi que **la vigilance que l'Union SUD Trésor / SNUI continuerait à apporter durant ce processus de fusion**, tant en terme de moyens apportés que de maintien des missions et des effectifs. Sur ce point, Monsieur le Receveur Général des Finances a rappelé la volonté politique forte actuelle d'aboutir à cette fusion.

Monsieur Conrié nous a précisé d'ores et déjà qu'il ne pourrait pas répondre à toutes les interrogations.

1 / La construction de cette nouvelle entité qu'est la DGFIP s'inscrivait dans le temps et que ce processus serait long et qu'il ne s'achèverait que fin 2011, avec des opérations balai courant 2012.

2 / Il nous a précisé que les règles de gestion du personnel ne seront définies que fin 2009, après une concertation des organisations syndicales qui se dérouleront sur un an.

**Sud Trésor** remarque à ce propos, qu'il s'agit de concertation et non de négociation.

## Les missions et les emplois

### Les missions :

Monsieur Conrié, affirme que les missions seront conservées dans le périmètre de la DGFIP, qu'à son avis il n'y aura pas d'abandon de mission, et qu'au contraire, pour lui, il s'agit de renforcer leur efficacité. Il cite en exemple la mission de la gestion financière des Collectivités Locales qui se verra renforcée en terme de conseil fiscal aux Collectivités Locales par les agents de l'ancienne DGI. Pour lui également la mission des Domaines pourra aussi gagner en efficacité.

### Les emplois :

Monsieur Conrié ne peut s'engager sur le maintien des effectifs actuels, car il s'agit d'une orientation gouvernementale de processus de réduction d'emplois.

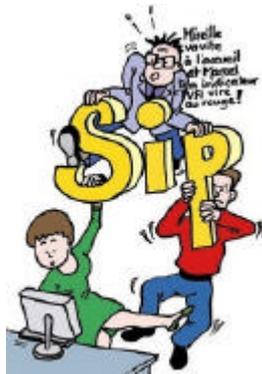
Monsieur Conrié précise, que c'est au personnel de s'adapter collectivement à cet état de fait. En effet, les outils techniques modernes mis à disposition des personnels sont de nature à gagner des points de productivité tout en continuant à restreindre les effectifs.

M. Halbique rappelle que jusqu'en 2009 le contrat de performance de l'ex DGCP s'applique partout.

### L'installation des futurs SIP ;

La Direction se veut extrêmement rassurante :

De bonnes conditions de vie au travail seront apportées à l'ensemble des agents, sans préciser ni la forme ni les modalités... les SIP seront organisés en plateau dans le sens immobilier du terme et non mobilier. C'est à dire que chacun aura son bureau.



L'accueil devrait se trouver réellement améliorée puisque la création des SIP va nécessiter sa réorganisation tant pour le public que pour les personnels qui y seront affectés : un accueil primaire avec le guichet fiscal unique pour environ 90% des demandes selon la Direction.

Un accueil secondaire se fera pour garantir une meilleure confidentialité des dossiers dans des boxes aménagés à cet égard.

De plus chaque SIP sera doté d'un accueil téléphonique et d'un traitement mails, le reste des services constituant le « back office ». On connaît déjà cette organisation, souvenez vous du 6<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> etc....

Toutefois, il semble que certains problèmes d'implantations soient à résoudre. Une réunion aura lieu cette semaine avec la Direction de la DGFiP pour affiner les choix.

M.Conrié reconnaît donc une incertitude sur les différents sites, mais il sait que les brigades de vérification de la DGI actuellement implantées dans les CDI pourraient être « la variable d'ajustement ». Il signale que la DGI possède 14 m<sup>2</sup> par agent du fait des suppressions d'emplois. le plus gros SIP devrait compter 90 agents.

## **La Division recouvrement de la recette :**

Cette dernière est destinée à s'éclater entre les trois pôles fiscaux, à savoir : St Sulpice, Rue de la Banque, et rue de Londres. Cet éclatement du service devrait se produire début 2010. Mais M. Conrié laisse la porte ouverte à des aménagements pour les personnels concernés, à la marge.

## **Le sort des Trésoreries spécialisées :**

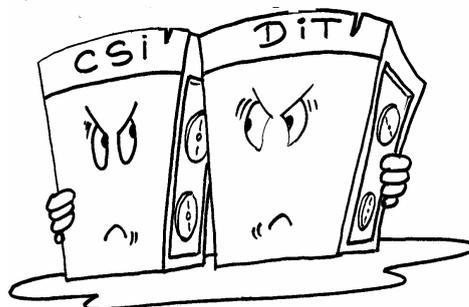
Pour les trésoreries amendes :

**Le pôle fiscal dont elles vont dépendre n'est pas défini. La Trésorerie RATP restera en l'état où elle est. Aucune information pour les autres n'est donnée.**

Pour les autres Trésoreries spécialisées type CAS / CHS / EPL aucune modification n'est à l'ordre du jour, et si elles devaient être impactées, ce serait pour mieux.

## **Le DI**

Son sort dépendra du résultat du groupe de travail, les CSI étant pilotés en Centrale.



Les DIT dépendant du TPG. Rien n'est tranché pour le moment, même si une préférence se fait sentir pour le pilotage Central.

Le SAU conservera l'intégralité de ses attributions, de l'assistance téléphonique à l'assistance sur poste.

Le Receveur Général des Finances rappelle que l'ensemble des agents du DI est sous sa responsabilité.

Concernant l'édition et façonnage qui vont être impactés par la mise en route du centre national d'édition, le Receveur général des Finances s'engage à appliquer les mesures de reconversions professionnelles prévu dans le plan éditique pour l'ensemble des agents qu'ils aient été ou non présents à la signature du plan. Cela comprend bien sûr les garanties financières composant le traitement.

La question de la pérennité des services liaisons est sans réponse.

**Le Receveur rappelle le principe : ne fermer aucun site.**

En conclusion, après cet entretien, il apparaît, selon la Direction, que nos inquiétudes ne sont pas fondées. En effet, son discours angélique promet que l'harmonisation devra se faire par le haut.

**Restons optimistes, mais et surtout Sud Trésor restera vigilant à tous les stades de cette fusion et rappellera à tous ces bonnes paroles, le moment venu !!!!!**

**Suite de la page 1**

### **Les missions transverses – Service du personnel / SAU**

Sud Trésor se réjouit de l'efficacité de ces services mais s'étonne du taux de renouvellement dans certains services (Personnel) et attire votre attention sur le fait que leur inexpérience quelques fois se traduit par certaines indiscretions certainement involontaires – péché de jeunesse - dans des lieux ouverts où certaines discussions ne devraient pas avoir cours.

### **La Division recouvrement du 6<sup>ème</sup> étage de la RGF**

Sud Trésor se fait le porte parole de certaines inquiétudes des personnels en place concernant les services de cette division, et l'avenir sur le site Réaumur. Nous souhaiterions connaître rapidement les options retenues par la direction de la RGF.

### **Les missions du DI**

Sud Trésor RGF souhaite connaître le positionnement sur la pérennité des missions Amendes et RCT à la RGF. Nous souhaiterions savoir si à vos yeux le DI de Montreuil est toujours rattaché à la RGF et au Service du Trésor Département 75 ? Quels sont vos engagements sur la permanence des services liaisons REC – RAR – MEN, amendes et liaisons diverses. Quels sont vos engagements sur le devenir professionnel des agents de l'édition et du façonnage dont l'activité devrait être réduite du fait de l'ouverture du centre national d'édition.

Toutes ces questions posées font sentir beaucoup d'inquiétudes à l'heure de la fusion de nos deux administrations.

Mais d'une manière plus large et générale, elles sont la traduction d'un manque flagrant d'information que tous les agents de la RGF sont en droit d'attendre.

Sud Trésor condamne l'opacité et le manque de transparence sur la manière dont les étapes de la fusion vont impacter les agents de la RGF. En effet, depuis le CTPL de Juin 08 et une petite présentation sous forme de diaporama, aucune information complémentaire n'a été divulgué aux organisations syndicales de la RGF.

C'est pour éviter tout malentendu à venir et tension supplémentaire, que Sud Trésor vous demande, M. le Receveur Général des Finances de réaffirmer la position de votre prédécesseur (aujourd'hui Directeur Général de la nouvelle entité DGFIP) qui précisait : « qu'aucun agent ne se verrait muté contre son gré, qu'aucun agent ne sortira de son ressort géographique »

Enfin, et pour terminer sur une note optimiste et non polémique, Sud Trésor RGF tient à remercier la Direction pour le recensement effectué des mouvements internes sur Paris pour les cadres C et B.

Cependant nous souhaiterions plus de transparence et demandons comme nos collègues de FO, plus de clarté sur les demandes et évolutions des mutations internes.

Nous appelons de nos vœux la création d'une CAPL de mutation avec affectation la plus fine possible.

Nous vous remercions, Monsieur le Receveur Général des Finances d'avoir pris l'initiative de cette rencontre avec notre organisation syndicale, et espérons que cette dernière sera prémisses à d'autres rencontres dans le cadre de la fusion et dans l'intérêt que vous porterez aux personnels de la RGF.